



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2002-2003)
LE 18 MARS 2003

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 MARS À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES ALICE SAVOIE, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, ANDRÉ DUGAS,

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, a avisé de son absence.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence de M. Gilles Presseault, secrétaire général

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que Madame Claude Boivin soit nommée secrétaire d'assemblée pour la durée de la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2003

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02292-03-03

C.E.-02293-03-03



- 6.02 Adjudications – Contrats de transport scolaire
- 6.03 Contrats de transport – Approbation de la procédure d'adjudication et nomination des négociateurs

- 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
 - 10.01 Liste des comptes : vérification
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
 - 11.01 École Félix-Leclerc : Octroi de contrat pour le parc-école
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2003

C.E.-02294-03-03

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 11 février 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02295-03-03

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 11 février 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02296-03-03

6.02a ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE ADAPTÉ

Monsieur Denis Hudon présente le dossier; il répond à diverses questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour les mois de février à juin 2003, un contrat de transport pour un (1) véhicule adapté à la compagnie « **Les Transports Mario Burgoyne** » au tarif de soixante-douze dollars (72,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02297-03-03

6.02b ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE DE TYPE BERLINE

Monsieur Hudon présente le dossier; il répond à diverses questions.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02298-03-03

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour les mois de mars à juin 2003, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type berline à **Monsieur Réal Boyer** au tarif de un dollar (1,00 \$) du kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par chute de départ.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 CONTRATS DE TRANSPORT – APPROBATION DE LA PROCÉDURE D'ADJUDICATION ET NOMINATION DES NÉGOCIATEURS

Le dossier est présenté par M. Denis Hudon; il répond à diverses questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, représentant du comité de parents;

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries négocie de gré à gré des contrats avec les transporteurs avec qui elle était liée en 2002-2003, pour le transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus ou d'un minibus et ce, pour une durée maximale de 5 ans;

Qu'en cas de mésentente à l'intérieur des disponibilités budgétaires, on procède par demande de soumissions publiques conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

Que si le besoin était, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, dans les 30 jours suivant l'ouverture des soumissions, procède par négociations de gré à gré avec toute personne conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

Que soient négociés de gré à gré avec toute personne les transports par berline ou familiale pour une durée ne dépassant pas une année;

Que Monsieur Denis Hudon et Madame Martine Gohier, respectivement coordonnateur et adjointe administrative aux Services éducatifs aux jeunes, soient désignés pour négocier les contrats de transport scolaire pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION**
Monsieur Pierre Marchand présente le dossier.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 4 février 2003 au 11 mars 2003 est soumise aux membres du comité exécutif.



C.E.-02209-03-03

No de résolution
ou annotation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE FÉLIX-LECLERC : RECOMMANDATION D'OCTROI DE CONTRAT POUR LE PARC-ÉCOLE

Monsieur Maurice Brossard présente le dossier; il répond à diverses questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que la Commission scolaire retienne la proposition de la firme **Go-Élan inc.** dans le cadre de l'aménagement du parc-école de l'école Félix-Leclerc et lui octroie un contrat pour la somme de 29 444,56 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02300-03-03

15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que la séance ordinaire du 18 mars soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\Textes\CE\2002-2003\Procès-verbaux\2003.03.18.doc

Secrétaire général